

Interpellation de M. Desmet : Discover the green side of Brussels.

M. Desmet signale que la semaine bruxelloise de la nature se déroule cette année du 22 avril au 1er mai. Les conseillers communaux ont reçu le mois passé un exemplaire du « Kauwberg Info » reprenant toutes les informations utiles. Les personnes qui auront l'occasion de participer à cette manifestation pourront obtenir des informations sur les enjeux de la préservation de la nature en Région bruxelloise.

Plusieurs activités sont programmées au sein de la commune d'Uccle avec, en point d'orgue, la visite du Kauwberg le 29 avril. Durant cette journée, organisée par l'ASBL Bruxelles Nature, quatre autres sites semi-naturels seront à découvrir.

Bien qu'une aide logistique soit fournie par les services communaux, la commune n'a guère assuré la publicité de cet événement, puisqu'en dehors du magazine Allo Senior qui y a consacré une page, ni le Wolvendael ni le site internet communal ni les différents panneaux d'information répartis sur le territoire n'en ont fait mention.

Déplorant cette situation, M. Desmet aimerait connaître les raisons de ce silence. Est-il encore possible de rectifier le tir ?

M. l'Echevin Cools répond que les bénévoles de l'ASBL Bruxelles-Nature effectuent un travail très positif et méritent d'être soutenus.

Quoique cette ASBL ait sollicité une aide matérielle, qui lui a été généreusement prodiguée, elle n'a jamais demandé à l'administration communale de relayer quelque information que ce soit.

La diffusion de renseignements par le biais de publications, comme ce fut le cas avec la brochure de SOS Kauwberg, ne signifie pas pour autant que le relais de ces informations par les médias communaux soit exigé par l'association considérée. D'ailleurs, le mail envoyé le 19 avril dernier par SOS Kauwberg se contentait de signaler ses activités à la commune sans exiger de celle-ci qu'elle les répercute par ses propres canaux d'information.

Cependant, vu que l'interpellation de M. Desmet exprimait une réelle volonté d'une plus large diffusion, M. l'Echevin Cools a demandé que les informations relatives à cet événement soient mentionnées sur le site internet communal, ce qui a été fait mardi dernier.

Si, dans le cas d'une réédition de cette opération, l'ASBL Bruxelles Nature souhaitait bénéficier d'une couverture médiatique dans le Wolvendael ou sur le site internet et les écrans d'information de la commune, il lui suffirait de l'exprimer explicitement et d'en faire la demande suffisamment tôt et l'administration communale s'exécuterait alors de bonne grâce.